

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date 1^{er} février 2023**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-trois, le premier février à 19 heures 30, le Conseil Municipal
En exercice : 11 légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence
Présents : 6 de Madame Christiane DETRAZ, Maire.
Excusés : 3
Absent : 2 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN,
Votants : 7 Dominique TEYPAZ, , Gérard VIALLIS.

Date de la convocation : Excusés : Jacky MARIN-LAMELLET pouvoir donné à Christian EXCOFFON, Jérémie
24/01/2023 MONGELLAZ, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD
Absent : Jean-Loup MARTIN, Thierry TEYPAZ

A été élu secrétaire de séance : Gérard VIALLIS

Délibération n° 2023-D01 – Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2022

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Monsieur Christian EXCOFFON, 1^{er} adjoint, invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (7 voix pour) :

➤ **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 7 décembre 2022.

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.*

Le Maire,
Christiane DETRAZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20230201-2023_01_D01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Affichage : 07/02/2023

